Épinay sur Orge

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de l'Essonne
Communauté d'agglomération Paris-Saclay

Epinay-sur-Orge, le 27 novembre 2026

CONVOCATION
au Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 03 décembre 2026 à 20h00
Salle des Mariages
Hôtel de Ville

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur du Conseil municipal, la réunion préparatoire au Conseil se tiendra le lundi 30 novembre 2026 à 18h30 dans la salle Barnabé Brisson.

Je vous rappelle que l'employeur est tenu de laisser à tout salarié de son entreprise membre d'un conseil municipal le temps nécessaire pour se rendre et participer aux séances plénières de ce conseil (article L2123-1 du Code général des collectivités territoriales).

Vous trouverez dans cet envoi l'ordre du jour auquel sont annexées les délibérations et notices explicatives concernées, accompagnées d'un pouvoir de représentation en cas d'indisponibilité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Arnaud COLLOT
Maire d'Epinay-sur-Orge

MAIRIE D'EPINAY-SUR-ORGE (ESSONNE)

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire.

Mairie - 8 rue de l'Église - 91360 Épinay-sur-Orge
contact@epinaysurorge.fr - www.ville-epinay-sur-orge.fr
Tél. 01 69 10 25 60 - Fax. 01 64 48 90 05